



17 janvier 2014

Bulletin n° 22

Le point sur les négociations du Conseil des présidents des sections locales scolaires du SCFP-C.-B.

BURNABY- Les 27 000 travailleurs scolaires SCFP en C.-B. ont presque tous ratifié l'entente-cadre provinciale (ECP) conclue par le sous-comité de négociation du Conseil des présidents des sections locales scolaires du SCFP-C.B. le 18 septembre dernier. Les présidents l'avaient entérinée le 19 septembre lors d'une assemblée qui les réunissait tous. Les 57 sections locales scolaires du SCFP-C.-B. sont membres du Conseil. Le règlement du Conseil stipule que l'entente locale et l'entente provinciale modifient ensemble la convention collective locale.

L'entente provinciale prévoit une augmentation salariale totale de 3,5 pour cent, la reconnaissance des aides-enseignants et l'arrivée d'une nouvelle carte d'assurance-médicaments. Elle a été négociée avec les districts scolaires. Puis, 56 sections locales ont conclu et ratifié une entente à l'échelle locale. L'absence d'argent frais du provincial pour financer l'augmentation de salaire a suscité de l'inquiétude chez les employeurs scolaires; c'est pourquoi le SCFP continue d'exiger le financement complet de l'entente et la révision de la formule de financement appliquée à l'enseignement public.

Voici le calendrier pour l'entrée en vigueur des augmentations :

1^{er} juillet 2013 : 1,0 %

1^{er} février 2014 : 2,0 %

1^{er} mai 2014 : 0,5 %

Avant les négociations, soit à la fin de 2012, le SCFP a sondé les travailleurs scolaires. Cette enquête a révélé que la carte BlueNet se trouvait au sommet de la liste des améliorations à apporter aux avantages sociaux. Ces travailleurs comptant parmi les moins bien payés du secteur public britanno-colombien, plusieurs ont bien accueilli le passage à une carte de médicaments qui permet de déduire la part de l'assureur à l'achat. Nos membres n'auront plus besoin de payer leurs médicaments d'abord, puis d'envoyer les reçus à l'assureur et d'attendre un remboursement. Ils auront tout simplement à présenter leur carte BlueNet à la pharmacie et ils pourront recevoir leurs médicaments sans à déboursier de leurs propres poches.

Le passage à la carte BlueNet entraîne des modifications à la liste des médicaments couverts, y compris le recours à des médicaments génériques, ce qui donne accès à des choix moins coûteux que les médicaments de marque. Pour certains médicaments, votre médecin devra remplir un formulaire. Ces changements affectent un tout petit nombre de nos membres, mais sachez que ceux qui ont des médicaments qui étaient couverts par l'ancien régime et qui ne le sont plus dans le nouveau bénéficieront d'une période de grâce d'un an, le temps de discuter d'un médicament de remplacement avec leur médecin ou de remplir le formulaire requis.

Pour en savoir plus sur l'ECP, la nouvelle carte BlueNet et la liste de médicaments couverts, visitez les sites <http://bcschools.cupe.ca/> ou <http://pac.bluecross.ca/cupek12>.

La section locale 947 du SCFP, dans le district scolaire 61 (Victoria), a refusé de ratifier l'entente. Elle continue à tenter de s'entendre avec l'employeur afin d'éviter les moyens de pression. Par mesure de courtoisie envers les parents de la région de Victoria, elle a émis, le mercredi 15 janvier, un préavis de grève de 72 heures. Cette décision ne change rien aux ententes déjà conclues ou à la mise en œuvre des modifications à l'assurance-médicaments.

Même si 2013 a été une année difficile et très occupée pour les travailleurs scolaires, le sous-financement chronique des écoles britanno-colombiennes depuis dix ans demeure notre principal cheval de bataille, pour nous et pour les conseillers scolaires d'éducation. En 2014, le SCFP tentera de faire front commun avec les parents, les enseignants et les conseillers scolaires afin de réclamer du gouvernement provincial le financement adéquat du réseau scolaire.

Salutations solidaires,

Colin Pawson
Président du Conseil des présidents des sections locales scolaires du SCFP-C.-B.

cope491